

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article584>

Pour la souveraineté d'Haïti et le départ de la MINUSTAH

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 4 octobre 2008

Mis à jour le : samedi 4 octobre 2008

UGTG.org

**Appel aux travailleurs, aux peuples frères
aux organisations ouvrières, populaires, démocratiques
de la Caraïbe et du continent américain.**

**« Pour la souveraineté d'Haïti et le départ immédiat du pays
des troupes d'occupation de la MINUSTAH (ONU) »**

Manifestons le 10 octobre

A vous toutes et tous, camarades, frères et sœurs du continent

Nous soussignées, organisations syndicales, politiques et populaires haïtiennes, nous vous adressons à tous un vibrant et urgent appel à l'aide et à la solidarité. Peut-être ne le savez-vous pas, mais notre pays Haïti est militairement occupé depuis le 30 avril 2004 par une coalition de forces étrangères opérant sous le couvert de l'ONU et appelé MINUSTAH.

C'est Georges Bush et le gouvernement américain qui ont imposé cette nouvelle occupation d'Haïti en se servant du paravent de l'ONU, poussant le cynisme jusqu'à exiger de la part de nombreux gouvernements de pays sud-américains que leurs régimes prennent une place prépondérante dans cette armée d'occupation.

Ainsi placés sous commandement Brésilien, ces 9000 militaires proviennent de 40 pays dont les gouvernements ont donné leur accord. Ainsi en particulier sont présents sur le sol d'Haïti, 1 208 soldats du Brésil, 560 d'Argentine, 503 du Chili, 218 de Bolivie, 67 d'Équateur, etc.

Notre pays Haïti a été le premier de tout le continent à se constituer en 1804 en nation indépendante, à se libérer de l'esclavage en constituant la première République noire au monde. Mais depuis maintenant plus de 200 ans les grandes puissances n'ont eu de cesse de le faire payer au peuple haïtien :

- [-] dette de 150 millions de francs or exigée par la France en 1825 pour indemniser les colons esclavagistes, dont 90 millions furent payés équivalant à trois fois la valeur de la colonie
- [-] occupations du pays comme celle des États-Unis de 1915 à 1934,
- [-] installation et soutien de troupes nombreuses dictatures,
- [-] plans d'ajustement structurels qui ont détruit notre agriculture, privatisé nos industries et nos services publics endettant le pays auprès du FMI et de la Banque mondiale à raison de 1,3 milliards de dollars US (1 million de dollars à rembourser chaque semaine). 80% de cette dette a été contractée sous les régimes des dictateurs Duvalier père et fils, Papa Doc et Babydoc.

Ces agressions menées sans interruption depuis plus de 2 siècles par les gouvernements des grandes puissances impérialistes contre la première République noire, ont fait de notre nation appelée au début du XIX^e siècle la « perle des Antilles », un pays ravagé, pillé, détruit.

Ce pays Haïti de 8 millions d'habitants est le pays le plus pauvre du continent américain : 60% de la population active est au chômage, 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, l'espérance de vie est aujourd'hui descendue à 50 ans, le taux de mortalité des enfants à la naissance est de 80 pour 1000 alors qu'il est de 4 en France et de 7 à Cuba sur l'île voisine.

Pour la souveraineté d'Haïti et le départ de la MINUSTAH

Notre pays Haïti est en plus humilié, envahi à nouveau militairement depuis 4 ans par des forces armées appartenant entre autre à de nombreux pays du sous continent latino américain. Ne craignez pas ceux qui vous disent que ces soldats ont été envoyés pour la paix ! En réalité depuis 4 ans certains ont pris part à de multiples exactions dans les quartiers populaires. Des soldats et régiments entiers sont accusés et assignés en justice, de crimes, de vols et de viols.

Alors qu'en avril dernier le riz et les céréales avaient doublés de prix sous l'effet de la spéculation internationale et que notre peuple comme dans 40 autres pays du monde est descendu dans la rue pour protester, ce sont ces soldats de la MINUSTAH qui ont tiré sur le peuple qui avait faim, faisant 6 morts et 190 blessés par balles.

Au nom de quoi devrait-on accepter que ces exactions et que cette occupation militaire continuent, que soient foulés aux pieds l'intégrité, la souveraineté et la constitution même de notre nation ?

Cette constitution haïtienne de 1987 qui, puisant dans la volonté des fondateurs et fondatrices de la Patrie, les Toussaint Louverture et Jean Jacques Dessalines, déclare en son article premier : « Haïti est une République indivisible, souveraine, indépendante, libre, démocratique et sociale ». En son article 8-1, elle stipule également : « Le territoire de la République d'Haïti est inviolable et ne peut être aliéné ni en tout, ni en partie, par aucun traité ou convention ».

Notre pays qui a su donner en son temps l'asile et l'aide à Simon Bolivar et à bien d'autres leaders de la lutte contre la colonisation espagnole va commémorer le 17 octobre lors de la fête nationale Jean Jacques Dessalines, un des pères fondateurs de la nation haïtienne. Or, c'est cette même semaine que les gouvernements de vos pays et de tous ceux qui ont des troupes dans la Minustah doivent décider de reconduire pour un an minimum le mandat et la présence de ces soldats sur le sol d'Haïti.

Nous, organisations syndicales, politiques et populaires haïtiennes soussignées appelons les travailleurs et le peuple Haïtien à se rassembler, à manifester, à faire grève ce 10 octobre :

« Pour la souveraineté d'Haïti et le départ immédiat du pays des troupes d'occupation de la MINUSTAH »

A vous frères et sœurs du Brésil, de l'Équateur, du Chili, de Bolivie, d'Uruguay et des autres pays du continent, à vous toutes les organisations ouvrières, populaires, démocratiques de ces pays, de la Caraïbe et du continent américain nous vous adressons un vibrant et urgent appel :

Interpellez vos gouvernements, demandez aux Présidents de la République de vos pays, à Bachelet, Correa, Kirchner, Lula, Morales, Vasquez, qu'ils ne renouvellent pas le mandat des troupes de leur pays et qu'ils retirent immédiatement leurs soldats du sol d'Haïti et faisons ainsi ensemble du 10 octobre prochain une journée de mobilisation pour le droit des peuples du continent à disposer d'eux-mêmes, à vivre en paix dans des nations souveraines.

Port au Prince, le 30 août 2008

Les organisations haïtiennes soussignées :

CATH - St Cyr Louis Fignolé, Secrétaire Général

KORTA - Fednel Moncher, Coordonnateur Général

Fédération d'Electricité d'Haïti, Dukens Raphaël

GIEL (Groupe Initiative des enseignants lycéens Lionel Pierre), Secrétaire Général

ADFEMTRAH (Section de Femme CATH) - Julie Géraldus, Secrétaire Générale

GRAHLIB (Grand Rassemblement pour une Haïti Libre et Démocratique) - *Ludy Lapointe*, Coordonateur
Général

FOS (Fédération des Ouvriers Syndiqués), *Raymond Dalvius*, Relations Publiques

POS, Parti Ouvrier Socialiste Haïtien